

# STRATÉGIE PME

## PROGRAMME RHÔNE-ALPES POUR LA SOUS-TRAITANCE

### Public concerné

Dirigeants d'entreprises industrielles de sous-traitance

### Objectif

Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action permettant de **mieux répondre aux évolutions du marché** en définissant le **meilleur compromis possible entre les attentes des clients, celles du dirigeant et les potentiels de son entreprise.**

Par un accompagnement du dirigeant, ce programme a pour objectif :

- ◆ de définir et adopter un positionnement stratégique pérenne
- ◆ d'intégrer ces nouvelles orientations stratégiques dans le projet de l'entreprise.

### Déroulement

Un programme sur 5 mois, durant lequel alternent :

- ◆ L'intervention individualisée d'un consultant expert dans les évolutions stratégiques à raison de 12 demi-journées
- ◆ 5 journées de séminaire de réflexion stratégique sur la base des facteurs clés de succès, des défis à relever et des spécificités du marché en Rhône-Alpes

Ce programme s'appuie sur un concept : réussir l'adéquation dirigeant / entreprises / marchés et sur des outils permettant l'éclairage de chacune de ces 3 dimensions.

### Localisation

Les phases individuelles se déroulent dans l'entreprise. Pour les phases collectives, la structure mettant en œuvre ce programme est en mesure d'organiser ces séminaires dans chacun des départements de Rhône-Alpes pour tenir compte de l'origine géographique des entreprises participantes.

### Coût

Coût du programme : 12 300 € HT

- ◆ Pour l'entreprise répondant aux critères européens de la PME (\*) : **3 900 € HT**  
Soit une prise en charge par la Région Rhône-Alpes et la DRIRE de 8 400 € HT
- ◆ Pour l'entreprise ne répondant pas aux critères européens de la PME (\*)  
coût forfaitaire ramené à 8 000 € HT

## **Pourquoi participer à un programme collectif ?**

Plus de 2 000 entreprises ont participé à un programme d'actions collectives en Rhône-Alpes. 90 % des dirigeants affirment avoir obtenu des résultats concrets. Au-delà de l'aide financière, l'entreprise bénéficie d'un certain nombre d'avantages tels que :

- ◆ L'assurance de mener un projet à son terme dans le respect des délais et des résultats
- ◆ La mise à disposition d'intervenants sélectionnés et formés à la démarche
- ◆ L'échange de bonnes pratiques avec d'autres entreprises
- ◆ La mutualisation des moyens et de l'information

## **Contact**

### **CETIM**

Jose.pedraza@cetim.fr

Tel : 04 72 44 59 00

José PEDRAZA

## **Plus d'informations**

### **RÉGION RHÔNE-ALPES**

Direction de l'économie, de la recherche, du tourisme et des technologies

Tel : 04 72 59 59 45

E-mail : [espaceentreprises@rhonealpes.fr](mailto:espaceentreprises@rhonealpes.fr)